HAL
open science

[Compte-rendu] Grégory Quenet, Versailles. Une histoire naturelle, Paris, La Découverte, 2015, 232 p., ISBN 978-2-7071-8494-8

Élias Burgel

To cite this version:

Élias Burgel. [Compte-rendu] Grégory Quenet, Versailles. Une histoire naturelle, Paris, La Découverte, 2015, 232 p., ISBN 978-2-7071-8494-8. Histoire & sociétés rurales, 2017, 47 (1), pp.211-219. 10.3917/hsr.047.0181 . hal-01674983

HAL Id: hal-01674983

https://hal.science/hal-01674983

Submitted on 15 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ce compte rendu a été publié dans la revue *Histoire & Sociétés rurales* (*H&SR*), n°47, 2017/1, p.211-219.

Ouvrage recensé — Grégory QUENET. *Versailles, une histoire naturelle*, La Découverte, Paris, janvier 2015, 232 p.

Recensions prises en compte : *Le Monde* (février 2015) ; *Libération* (février 2015) ; *Lectures. Les comptes rendus* (février 2015) *; Sciences humaines* (mai 2015) ; *La Cliothèque* (juin 2015) ; *NonFiction. Le quotidien des livres et des idées* (juillet 2015) ; *Carnet Zilsel* (septembre 2015) ; *Revue française de science politique* (hiver 2015) ; *La Vie des idées* (novembre 2015) ; *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* (mars 2016), *Revue Projet* (été 2016).

Écrire une histoire *baroque*, au sens étymologique du terme, du Versailles bourbonien des XVIIe et XVIIIe siècles : telle est la gageure du bel et stimulant ouvrage de Grégory Quenet, déjà classique (dès février 2017, soit deux ans après sa parution, nous prenons en compte une douzaine de recensions). À rebours d'une hagiographie apollinienne, épurée et solaire, célébrant l'installation de la cour de Louis XIV sur un site dépourvu d'aménités (du fait, notamment, de sa pauvreté en eaux courantes et de son caractère marécageux), en 1682, comme une forme de maîtrise impérieuse de la nature emblématique des modalités de l'exercice du pouvoir au cœur du Grand Siècle — l'auteur parle d'un « fantasme de l'absolutisme environnemental » [p.39] —, Grégory Quenet propose une histoire faite de heurts et d'accrocs, qui accorde toute sa place aux irrégularités, aux incertitudes et aux faux pas intervenus dans les « arrangements entre les activités humaines et la nature » [*cf.* recension par Jérôme Lamy, *Revue d'histoire critique*, mars 2016]. Une histoire où l'environnement résiste aux sollicitations qui lui sont faites, en raison de « réponses, multiples et imprévues de la part des milieux naturels » [*cf.* recension par Raphaël Morera, *La Vie des idées*, novembre 2015, p.1] ; une histoire où l'environnement est au cœur des luttes sociales, du fait des tensions voire des conflits qui se nouent autour de l'usage des ressources naturelles, qu'elles soient foncières, aqueuses, forestières ou encore fauniques ; une histoire, enfin, où l'absolutisme (environnemental, mais aussi politique) n'est plus absolument absolu et où Versailles, bien plus qu'un symbole, devient étonnement charnel, avec ses nombreuses imperfections — n'en déplaise à cette « représentation du roi parfait [qui] donn[e] à voir l'État et le royaume à travers l'action sur la nature » [p.187].

Cette « histoire naturelle » de Versailles est issue d'une HDR soutenue en 2011. La grande force de l'ouvrage de Grégory Quenet, professeur en histoire environnementale à l'Université de Versailles et auteur de *Qu'est-ce que l'histoire environnementale?* [Champ Vallon, 2014], est de proposer, en l'incarnant dans une démonstration historique marquante, un propos à valeur épistémologique qui procure un idéal-directeur aux ambitions du courant historiographique dont il est l'une des figures de proue en France, depuis maintenant une bonne décennie. Faisant fi, dans sa quête de vérité par traces documentaires, des risques de désacralisation, l'historien dévoile pour ce faire, sans fausse pudeur, les « coulisses [environnementales] de la demeure du Roi-Soleil » [*cf.* recension par Jean-Yves Grenier, *Libération*, 11 février 2015]. L'analyse proprement dite de l'« animal Versailles » [p.15], ce Versailles biologique de chair et de sang, est mêlée à une archéologie, au sens foucaldien du terme, des discours ayant conduit, après la Révolution française, à l'érection de Versailles en « archétype de mises à distance de la nature », censées « permett[re] de mieux manipuler [l']environnement pour le transformer » [p.188], quand bien même — et c'est là la thèse principale de l'auteur — le Versailles des XVIIe et XVIIIe siècle semble avoir été, en pratique, le siège d'un tout autre rapport à l'environnement.

Après avoir évoqué la stratigraphie critique de l'historiographie de Versailles proposée par l'auteur [A], nous montrerons que Grégory Quenet met au jour, en particulier au travers d'une analyse de la gestion des flux cynégétiques, que le domaine de Versailles fut, à la fin de l'époque moderne, le lieu d'expérimentation d'un rapport certes extrêmement volontariste, mais souple, tâtonnant et toujours adaptatif à l'environnement [B]. Nous poursuivrons par l'évocation des

tensions et des luttes sociales qui ont vu le jour autour de la délicate concordance entre les différents usages des ressources du domaine, en raison (pour être schématique) d'une double contradiction entre activités agraires et activités cynégétiques d'une part, et activités agraires et ingénierie de l'eau d'autre part [C]. Nous conclurons sur les leçons épistémologiques qu'offre cette vision renouvelée d'un Versailles déminéralisé et ancré dans les réseaux matériels assurant son métabolisme [D]. D'une manière générale, on notera que Grégory Quenet reconnaît une dette immense à l'égard de deux travaux récents : l'ouvrage *Versailles, le Roi et son domaine* [Picard, 2000] de Vincent Maroteaux, conservateur du patrimoine et auteur d'une thèse sur le sujet soutenue en 1984, ainsi que la thèse de doctorat d'Histoire soutenue par Éric Soullard en 2011, à l'université Grenoble II, sous le titre *Les Eaux de Versailles, XVIIe-XVIIIe siècles*.

[A] Esquissant les contours d'un « anti-Versailles », selon la belle expression d'un autre historien français de l'environnement [*cf.* recension par Frédéric Graber, *Revue française de science politique*, hiver 2015, n°5-6, p.864], la démonstration de Grégory Quenet s'appuie sur une déconstruction radicale des « modèles d'écriture de l'histoire » [p.187] stratifiés au fil du temps, de la Révolution française à nos jours : c'est fondamentalement à la révision d'un emblématique *lieu de mémoire* national (largement évoqué dans l'*opus magnum* dirigé par Pierre Nora) que nous convie l'auteur, sans que cette analyse critique des mythologies nationales portant sur la nature ne demeure strictement franco-française. Selon Grégory Quenet, la peinture de Versailles comme parangon d'une nature domptée *à la française* est en effet très présente dans la pensée nord-américaine contemporaine, y compris universitaire, où elle a permis et permet encore, par écart (si ce n'est par opposition), de définir la *wilderness*, qualité des « milieux naturels vierges couvrant souvent de vastes superficies », primordiale dans la construction des identités nationales canadienne et états-unienne [*cf.* Paul Arnould & Éric Glon, « *Wilderness*, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord, *Annales de géographie*, 2006, p.228]. Dans *Territorial Ambitions and the Gardens of Versailles* [Cambridge University Press, 1997], la sociologue américaine Chandra Mukerji transpose cette approche binaire au domaine de Versailles, en opposant la nature domptée du Petit Parc dessiné par le Nôtre et ses élèves [*cf.* Dominique Garrigues, *Jardins et jardiniers de Versailles au Grand Siècle*, Champs Vallon, 2001], considérée comme l'« archétype d'une nature aménagée, rationalisée et contrôlée » [p.10], à ce qui serait la *wilderness* du Grand Parc de Versailles. À une nature domestiquée par l'homme et fortement territorialisée, s'opposerait ainsi une nature primitive, comme en dehors du social, chacune correspondant à un mode spécifique de coexistence avec les sociétés humaines.

Cette vision bipolarisée de la nature n'est cependant, comme le montre Grégory Quenet, pas forgée *ex nihilo* dans le cas de Versailles. Elle hérite d'un récit développé en France, dès le premier XIXe siècle, ayant conduit à « gomm[er les] déséquilibres et [les] tensions » [p.17] propres aux gestions environnementales du vaste ensemble domanial versaillais des XVIIe et XVIIIe siècles (8 000 hectares en 1683 et jusqu'à 15 000 à la veille de la Révolution [p.24-25]), au point d'arracher le Château et le Petit Parc — auxquels se réduit principalement, de nos jours, l'établissement public du « Domaine de Versailles » constitué en 1995 (soit 950 hectares) — de leur « socioécosystème » [p.109]. Tandis que la Révolution française, qui provoqua à terme le départ définitif de la cour, la suppression des cadres juridiques seigneuriaux et la vente par petits lots d'une grande partie du domaine [p.174], aurait, selon Grégory Quenet, marqué la « mort de Versailles » [p.159], la muséification du site à partir de la Monarchie de Juillet (en 1837, création du Musée de l'histoire de France) aurait ensuite contribué à l'extraire de son contexte, non seulement social mais aussi écologique. Deux auteurs, Alexandre de Laborde (1773-1842) et Hippolyte Fortoul (1811-1856), proches de Louis-Philippe, auraient alors tout particulièrement contribué à forger, à des fins de glorification nationale, le « grand récit » [p.183] d'un Versailles restreint au Château et au Petit Parc, modèle d'une nature domptée et disciplinée, pensé comme une « métonymie du territoire français » [p.39]. Pour Grégory Quenet, en rester à ce type de démonstration historique est cependant aporétique, dans la mesure où cela revient à « transposer des analyses littéraires et paysagères dans le registre des pratiques et de la gestion de l'environnement » [p.40]. Par-delà la symbolique des « figures paysagères », dont François Walter avait déjà mis en évidence le rôle dans

la construction des États-Nations européens [*cf.* François Walter, *Les Figures paysagères de la Nation. Territoire et paysage en Europe (16e-20e siècle)*, Éditions de l'EHESS, 2004], c'est bien la dimension matérielle et physique de la nature que Grégory Quenet invite à retrouver. À partir de cette critique stimulante du lieu de mémoire versaillais, il conviendrait sans doute — pour compléter le propos de l'auteur — d'interroger l'articulation entre les pratiques de gestion de l'environnement, telles que Grégory Quenet est conduit à les décrire, et la manière de percevoir le paysage versaillais aux XVIIe et XVIIIe siècles, notamment pour les classes aristocratiques de la Cour (au travers, par exemple, de l'analyse des représentations artistiques du domaine). Quoi qu'il en soit, c'est la pertinence même du concept même de *wilderness* qui est remise en cause, au moins pour Versailles, par la démonstration.

[B] S'il ne fait aucun doute que les jardins du Petit Parc sont artificialisés, Grégory Quenet opère en effet le coup de maître de montrer que les forêts giboyeuses du Grand Parc ne le sont pas moins aux XVIIe et XVIIIe siècles, parce que « ce qui semble sauvage est le fruit d'une gestion humaine très élaborée » [*cf.* Frédéric Graber, *art.cit.*, p.864]. De fait, après que Louis XIII a fait construire un pavillon de chasse durant l'hiver 1623-1624 [p.24], tout en agrandissant ensuite petit à petit le domaine afférent et en construisant un premier mur de clôture [p.34-35], c'est bien la chasse (monopole du souverain depuis le règne de François Ier) qui fait la fortune de Versailles. Grégory Quenet met alors l'accent sur la tension qui point entre la sédentarisation de la Cour et le nécessaire renouvellement des ressources cynégétiques, alors même que les archives sur les « chasses du Roy » montrent que les Bourbons installés à Versailles chassent fréquemment et en grandes quantités. Les chiffres détaillés par Grégory Quenet donnent d'ailleurs le vertige, Louis XVI ayant par exemple abattu en personne près de 190 000 pièces de gibier entre 1774 et 1787 dans le domaine de Versailles [p.27-29]. Or, tandis que l'abandon d'une pratique résidentielle « gyrovague » des rois de France met fin à une « gestion traditionnelle de la rareté et de l'abondance du gibier » [p.30], l'impérative « régénération des êtres vivants » [p.48] contraint à « inventer une gestion du gibier permettant au roi de chasser en abondance toute l'année et sur un même domaine » [p.31]. Pour assurer en permanence le caractère giboyeux de Versailles, c'est alors tout un complexe « gouvernement de la nature » [p.103] qui voit le jour, lequel conduit à construire une immense clôture de 40 km afin d'empêcher les animaux de s'échapper [p.115-116], à aménager des faisanderies et des remises (espaces de végétation basse où le petit gibier peut se réfugier), à éradiquer des espèces animales considérées comme « nuisibles » — une catégorisation loin d'être évidente, toujours sujette à une grande fluidité —, à mettre une partie des cultures sous perfusion en les dédiant à l'alimentation du gibier, ou encore à introduire des populations allogènes de daims (aux grands enjeux, les grands moyens), venues parfois… d'Angleterre [p.118].

Ces tentatives de régulation des populations animales, décrites avec minutie par Grégory Quenet grâce à l'analyse fine des archives de la « Maison du Roy », se heurtent toutefois à l'imprévisibilité d'externalités environnementales négatives, en particulier les fameuses *cascades trophiques* — un concept de l'écologie qui désigne les « effets indirects induits […] par la suppression des prédateurs ou par la diminution excessive d'une espèce servant de proie à une autre » [p.121]. Tandis que l'élimination des chouettes et des hiboux, poursuivie jusque dans les années 1760, est remise en cause lorsque l'on s'aperçoit qu'ils empêchent la profusion des mulots [p.110], l'élimination des bêtes dites « puantes » (renards, belettes, fouines et furets) entraîne une explosion des populations de lapins dès la fin des années 1740, ce qui engendre d'important dommages agricoles et suscite de nombreuses plaintes. La destruction du lapin est alors promue jusqu'à la fin des années 1750, moment où l'on constate inversement l'insuffisante population de l'animal pour les chasses royales. Le cycle protection / destruction des lapins se répète ensuite plusieurs fois dans le second XVIIIe siècle, sans qu'un « régime stable » puisse jamais être atteint [p.112]. Concernant les cervidés, gibier noble par excellence, Grégory Quenet émet l'hypothèse que leur profusion durant le règne de Louis XIV, plus particulièrement autour de 1700, est liée à l'extermination du loup en Île-de-France opérée par le Grand Dauphin, fils ainé du roi et louvetier chevronné [p.119-120]. La faible population de cervidés sous le règne de Louis XV résulterait quant à elle d'une forte dégradation du couvert végétal après plusieurs décennies de surpopulation des

cervidés. Là encore, les cycles de peuplement oscilleraient au fil du XVIIIe siècle, au gré du niveau d'entretien du tissu forestier, bien meilleur sous le règne de Louis XVI, et de l'intensité des chasses royales. Les démonstrations de Grégory Quenet concernant les modalités tâtonnantes de gouvernement des populations animales du domaine sont édifiantes, du fait du recours éclairant au comparatisme — permis par la convocation de travaux nord-américains d'*environmental history* —, et de l'emploi de modèles explicatifs écologiques. Le lecteur regrettera seulement qu'aucune passerelle ne soit effectuée avec l'enquête collective sur le loup dirigée depuis plusieurs décennies par Jean-Marc Moriceau (Université de Caen), laquelle, après s'être longtemps focalisée sur les attaques de loup, en a récemment interrogé la régulation par la chasse [*cf.* Jean-Marc Moriceau, *L'Homme contre le loup. Une guerre de deux mille ans*, Fayard, 2011]. Du point de vue de la démonstration historique, l'auteur prouve magistralement que la « réflexivité environnementale » n'est pas l'apanage du temps présent, et qu'elle existe même bien en amont de la Révolution industrielle [*cf.* Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, « Le climat fragile de la modernité. Petite histoire climatique de la réflexivité environnementale », *La Vie des idées*, 2010]. C'est en effet dans ce milieu versaillais mouvant, « mélange inextricable d'hommes et d'animaux » [p.37], que Charles-Georges Le Roy, lieutenant des chasses de Versailles de 1753 à 1789, contraint à l'observation empirique des rythmes du vivant, témoigne dans ses *Lettres sur les animaux* (1762-1781) et dans différents articles de l'*Encyclopédie* d'une vive sensibilité pour la « dignité et l'intelligence animales » [p.153].

[C] En plus d'être le lieu d'expérimentation de modalités inédites de gestion de l'environnement, Versailles est le siège d'une complexe imbrication des usages, qui rend souvent la concorde difficile, au point de provoquer tensions et conflits. De manière schématique, une double contradiction peut être soulignée. Contradiction, en premier lieu, entre les activités cynégétiques et les activités agraires, puisque le domaine est un vaste territoire théoriquement dédié à l'activité cynégétique, qui n'en présente pas moins le paradoxe de contenir, en plus d'une ville en pleine expansion durant toute la période, des villages entiers, enclavés dans le domaine de chasse. Des plans de paroisses réalisés entre 1778 et 1789 montrent ainsi que les forêts n'occupent que 15% de la surface du Grand Parc contre un peu plus de 60% pour les labourages, là où la forêt représente par exemple dans la capitainerie de Saint-Germain plus de 80% de la surface [p.35]. Le caractère récent de la présence royale à Versailles, qui explique l'absence d'homogénéité des régimes de propriété foncière observable dans des domaines plus anciens comme Chambord, provoque alors une plus grande conflictualité que dans les autres capitaineries d'Île-de-France, où la forêt royale domine [*cf.* Alexis Hluszko, *Le Terrain de chasse du roi. Les capitaineries royales en Île-de-France*, Montbel, 2009]. Contradiction, en second lieu, entre l'hydraulique du Roi et les activités agraires, puisque ce sont — entre autres — quelques 150 km de rigoles de captage à ciel ouvert des eaux de ruissellement [p.53], stockées sur la vingtaine de pièces d'eau artificielles des plateaux environnants comme celui de Saclay, qui permettent d'alimenter les bassins d'eau du Petit Parc (la célèbre machine de Marly n'acheminant, en comparaison, qu'un volume d'eau dérisoire), en perturbant l'organisation territoriale d'une quarantaine de paroisses [p.60]. D'une manière générale, le Roi est tiraillé entre son statut de seigneur, qui le conduit à pouvoir revendiquer des droits sur les ressources spatiales et naturelles à titre privé mais aussi à pouvoir être attaqué sur le plan judiciaire — ce que les administrés ne manquent pas de faire : le Roi, n'en déplaise à une acception fréquente et abusive du terme « absolu », étant lui-même contraint par le droit —, et son statut de souverain, qui lui intime d'être un « père nourricier et protecteur » [p.99]. Le pouvoir royal est alors amené à alterner entre conciliation juridique (mesures d'expropriation, indemnités pour compenser les mauvaises récoltes, *etc.*), police (amendes et condamnations corporelles) et charité indirecte (tolérance pour les petites exactions comme le vol de bois).

Grégory Quenet montre alors que la logique qui prévaut est celle de « micropartages » des ressources [p.77], qui conduisent à de complexes arrangements juridiques et pratiques, perpétuellement sujets aux négociations. Du point de vue des pratiques agraires, comme la « richesse des cultures [est] subordonnée à la conservation du gibier » [p.133], les champs qui ne sont pas entièrement abandonnés à l'alimentation des bêtes sont sujets à de nombreuses

dégradations : c'est alors toute l'organisation sociale globale qui est repensée. À partir des années 1730-1740, s'organise ainsi le passage d'un système d'administration directe à un système d'affermage sous la houlette d'une Ferme générale, qui engendre une forte « concentration des terres » entre les mains de grands fermiers [p.134]. Ceux-ci bénéficient de baux inférieurs aux prix moyens en Île-de-France et d'indemnités variables selon l'intensité des atteintes portées aux récoltes par le gibier ou par les intempéries, tout en disposant d'un « quasi-monopole sur le marché local, celui de Versailles et de la cour » [p.135]. Les interdictions qui pèsent sur les éléments du réseau hydraulique (paissance, pêche, traversée du bétail ou encore plantation d'arbres fruitiers aux abords des rigoles, parce que leurs racines sont susceptibles d'entraver les réseaux d'eau) provoquent quant à elles une véritable « contradiction entre la circulation des eaux et les activités rurales » [p.63], accrue par la fréquente enclosure des rigoles royales, marquées par des « bornes fleurdelysées » [p.66]. Contraints à de nombreux détours dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les paysans se heurtent continuellement à l'intransigeance d'une « police des eaux » (théoriquement indépendante de la police des chasses), incarnée par les gardes de l'Inspecteur général des eaux, qui sont cependant moins d'une dizaine pour les 150 km de rigoles durant tout la période [p.69]. Si les paysans expriment parfois des doléances collectives respectueuses pour construire des ponts [p.67], Grégory Quenet montre la persistance, tout au long de la période, de « désordres individuels et collectifs » [p.90-91] et de conflits de bornage, résultant d'un « enchevêtrement des droits » [p.96] : l'absolutisme est donc contesté en son cœur, pour des enjeux micro-locaux. Au cœur du domaine du Roi, certains individus osent même — certes, très ponctuellement, puisqu'on compte seulement une vingtaine de procédures entre 1690 et 1790 — voler des éléments métalliques du système hydraulique, mais se heurtent, lorsqu'il sont pris sur le fait, à une justice impitoyable [p.93-95].

En définitive, la conflictualité entre les usages des ressources naturelles est accrue par le fait que le domaine de Versailles « n'[est] pas au sens moderne un simple ensemble de propriétés et de biens » mais une « conjonction de pouvoirs » sur les ressources spatiales et naturelles [*cf.* Vincent Maroteaux, « Une curiosité institutionnelle, l'administration du domaine sous l'Ancien Régime », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1985, p.303]. Comme le formule si bien Chantal Waltisperger, le domaine de Versailles est un « système plaqué » : c'est la clôture du Grand Parc, dont la construction débute à partir du début des années 1660, qui donne naissance au Grand Parc, tandis que les démarches d'harmonisation juridique ont lieu ensuite, dans un second temps, et s'étirent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime [Chantal Waltisperger, « La clôture du grand parc de Versailles », *Revue de l'art*, n°65, 1984, p.17]. Cette complexité juridique emblématique de l'Ancien Régime n'est pas sans provoquer de nombreuses querelles entre les différents organes de l'administration royale, par-delà la répartition théorique des compétences. En effet, si les principales ressources domaniales (forestières et cynégétiques, notamment) sont sous l'autorité d'un intendant indépendant à partir du début des années 1670, renommé officiellement « capitaine et gouverneur » de Versailles et de Marly à partir de la Régence, le Surintendant des Bâtiments est en charge des infrastructures hydrauliques, tandis que le Bailliage de Versailles — juridiction de première instance bénéficiant de la fusion de différents droits de justice seigneuriaux acquis par le Roi — s'occupe volontiers des procédures d'adjudication des baux (jusqu'à la mise en place d'une Ferme générale), des marchés de fourniture et d'entretien ou de la réparation de certains bâtiments : comme le souligne Vincent Maroteaux, la séparation est doublement peu nette « entre l'administration et la justice, entre l'intérêt personnel et la chose publique » [Vincent Maroteaux, *art.cit.*, p.303].

[D] S'efforçant de retrouver un « Versailles organique, vivant, énergétique » [p.9], en rupture avec la version minérale du Versailles patrimonialisé, Grégory Quenet exhume la complexité d'un milieu socio-écologique « où cohabitent humains et non-humains » [p.109]. Il offre une vision métabolique de Versailles comme un centre irrigué et traversé par des flux de matières, qui n'est pas sans rappeler la peinture de Chicago par William Cronon, dans un des ouvrages canoniques de l'*environmental history* américaine [*cf.* William Cronon, *Nature's Metropolis : Chicago and the Great West*, Norton & Co, 1992 [1991]]. En redécouvrant la continuité entre Petit

et Grand parc qui prévaut jusqu'en 1789, l'auteur met l'accent sur la tendance des historiens à « ignorer le contexte environnemental des sources historiques en projetant [leur] propre contexte environnemental » sur leurs archives [*cf.* interview de l'auteur, *Carnet Zilsel*, septembre 2015]. Il rompt également avec une vulgate historiographique qui conçoit la prise de conscience écologique comme un phénomène récent, qui serait par exemple uniquement lié aux « débordements industriels » [*cf.* Thomas Le Roux et Michel Letté (dir.), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit, XVIIIe-XXIe siècle*, PUR, 2013], en prouvant que la réflexivité environnementale pouvait aussi naître, dans les milieux ruraux, des enjeux liés aux activités agraires, forestières et cynégétiques. À ce titre, le domaine de Versailles aurait constitué, selon l'auteur, un véritable laboratoire expérimental. La seule véritable critique globale qu'on puisse alors adresser à l'ouvrage, qui en plus d'être extrêmement convaincant est magnifiquement écrit, est de ne présenter aucune illustration, en dehors de la couverture (non commentée), en particulier cartographique : cela rend souvent la visualisation de l'espace considéré plutôt difficile. Parce que l'auteur se prend au jeu de la description du Versailles bourbonien comme un organisme doté d'un métabolisme, on peut également parfois se demander s'il n'est pas paradoxalement conduit à postuler une *fin de l'histoire* environnementale de Versailles, lorsqu'il évoque la « mort de Versailles » après la Révolution française [p.159], comme si la muséification du site avait marqué la fin des enjeux écologiques du domaine : de fait, on est en droit de se demander si le Versailles du XXIe siècle, qui attire entre 5 et 10 millions de visiteurs par an, n'est pas lui aussi au cœur d'un « socioécosystème », dont les flux sont, certes, tout à fait différents et d'échelles renouvelées.

Pour conclure, le principal apport épistémologique de l'ouvrage est sans nul doute d'enjoindre aux historiens de s'intéresser à des « temporalités multiples » [p.46], en mettant l'accent sur une historicité habituellement largement ignorée, une « autre histoire » [p.7, titre de l'introduction], toujours silencieuse (ou plutôt muette) d'un point de vue archivistique : celle du vivant. En démontrant empiriquement que de complexes « boucles de rétroaction » [*cf.* recension par Marie Drique, *Revue Projet*, été 2016, p.95] ou « effets domino » [*cf.* recension par Sébastien Zerilli, *Lectures*, février 2015] articulent changements sociaux et changements écologiques dans la durée, Grégory Quenet contrarie un peu plus nos perceptions anthropocentrées fondées sur un « Grand Partage », selon l'expression de Bruno Latour, entre nature et culture et déshumanise quelque peu la discipline historique. Le sous-titre de l'ouvrage, « une histoire naturelle », est sans nul doute une allusion directe à l'œuvre de Buffon, promoteur d'une vision dynamique du vivant à rebours de son éternel rival Linné, tenant d'une vision fixiste du biologique [*cf.* Thierry Hoquet, *Buffon/Linné. Éternels rivaux de la biologie*?, Dunod, 2007]. L'historien est ainsi encouragé au dialogue avec les sciences de la Vie et de la Terre — si l'on ose reprendre comme telle la terminologie utilisée dans l'enseignement secondaire (SVT). Au fond, il s'agit de battre définitivement en brèche la représentation de l'environnement comme une simple « toile de fond » [p.25], d'autant plus rassurante qu'elle offrirait la prévisibilité d'un champ découpé et stable. Briseur de grands récits, l'historien exhume les expériences passées de « dynamiques environnementales jamais [tout à fait] maitrisées » [p.46] et ébranle, d'un point de vue éthique, les grandes certitudes techniciennes face à la « complexité des mécanismes écologiques » [p.119].